

**L**es mutations profondes qui traversent les sociétés industrielles confèrent à l'économie une place prépondérante. Spécialistes, politiques et acteurs de la société civile questionnent ses fondamentaux et outils théoriques pour comprendre ces mutations, les accompagner, voire « changer la donne ». De nouveaux concepts voient le jour et conditionnent un changement de modèles et de postulats qui semblent aujourd'hui irréversibles<sup>2</sup>.

Derrière un apparent foisonnement des approches se distinguent quelques idées-force qui confèrent au bien-être, à la qualité de vie, voire au bonheur un poids nouveau. La prospérité n'est plus simplement rattachée à la performance du produit intérieur brut (PIB).

Une des conséquences visibles concerne l'apparition des professions exercées dans les champs sportifs, culturels et socioculturels dans les approches développées pour mesurer les conditions de la production des richesses. L'Insee a pris en compte ces mutations en enrichissant son système d'observation et d'analyse par la mise en place, par exemple, du concept de « cadres des fonctions métropolitaines »<sup>3</sup> (CFM).

Le concept de l'économie résidentielle a, quant à lui, fait son entrée dans les définitions officielles de la sphère économique et dans l'approche des dynamiques économiques à l'échelle des bassins de vie définis par l'Insee.

Les échanges se poursuivent sur la question des indicateurs de bien-être, sur la définition des classes créatives ou sur le concept de territoire créatif. Ce renouvellement de l'analyse économique et statistique, en évoluant vers des sujets qui touchent de plus en plus à la vie quotidienne des individus et aux dynamiques territoriales, permet de

## CONFORTER L'IMPACT DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

Les activités sportives et culturelles sont en progression constante dans la société française depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle : démocratisation de l'éducation, de la culture et du sport, réduction du temps de travail, allongement de la durée de vie ont conféré à ces activités une place majeure dans la vie des Français. Depuis la crise financière de 2008, la pensée économique en pleine évolution les appréhende autrement. Pour autant, ces activités sont encore considérées à la marge du système productif et le regard sur leurs créateurs se fait encore majoritairement au prisme des modèles anciens<sup>1</sup>.

rendre compte de l'importance croissante des activités sportives et culturelles et de ceux qui les développent en termes de lien social, d'identité, d'image, de valeur ajoutée et de concurrence.

### **SMALL IS BEAUTIFUL**

La place des TPE dans ce contexte est essentielle. Leurs caractéristiques leur confèrent une capacité reconnue pour accompagner la créativité et l'innovation et en font un des leviers majeurs d'une pensée économique renouvelée.

Michel Crozier avait déjà montré que l'innovation, pendant les Trente Glorieuses,

avait été le fait des militants de la société civile qui avaient investi le champ de l'entreprise pour la remettre « à l'heure » de la société.

Aujourd'hui, les acteurs sportifs et culturels investissent à leur tour le monde de l'entreprise en y introduisant des innovations qui touchent tout autant les produits et services, les clientèles et les marchés que les modèles économiques auxquels ces entreprises se réfèrent.

Les activités que l'Insee recense dans les divisions 90 et 92 sous les termes de « activités créatives, artistiques et de spectacle » et de « activités récréatives, culturelles et sportives » sont au cœur de ces dyna- ●●●

1. Cette présente analyse s'inscrit dans la démarche globale de conception du guide pour l'accompagnement à la création d'entreprise initiée par le ministère des Sports et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, Véronique SIAU du cabinet SED en assurant la rédaction ; voir en p. 29 de ce dossier.

2. Le président de la République a confié à A. Sen, J. Stiglitz et J.-P. Fitoussi une mission sur « les limites du produit national brut comme critère de mesure de la performance économique et du bien-être » dont les résultats ont été présentés à la Sorbonne le 14 septembre 2009 ; [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf).

3. Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » (CFM) de l'Insee vise à offrir une notion proche d'emplois « stratégiques », en assurant la cohérence avec les fonctions. Il s'agit des emplois de cadres ou de chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus présents dans les cinq fonctions métropolitaines que sont : conception-recherche, prestations intellectuelles,

●●● miques. Essentiellement composées de petites unités, elles ont connu une croissance particulièrement forte ces dernières années et ont montré une résistance remarquable depuis la crise de 2008.

## UNE PLACE CROISSANTE DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

Les résultats sont là :

- en 2009, 23,5 millions de Français de plus de 15 ans déclarent pratiquer un sport, soit 47 % de la population ;
- en 2008, les lieux de spectacle vivant<sup>4</sup> ont été fréquentés une à deux fois dans l'année par 26 % des Français et trois fois et plus par 22 % d'entre eux ;

■ si les associations proposant des activités culturelles ou récréatives et de loisirs ne représentent que 4,3 % des effectifs des associations en 2009, l'évolution de leur masse salariale sur les 11 dernières années est parmi les plus importantes observées dans le monde associatif (+80 %)<sup>5</sup> ;

■ les activités entrant dans le champ « culture et audiovisuel » ainsi que « sport et loisirs » sont recensées par l'Insee comme étant les plus importantes, derrière le secteur social, dans le champ de l'économie sociale et solidaire ;

■ les traits dominants de l'image globale de la France sont la culture et le patrimoine, l'art de vivre et un tourisme florissant. Selon le géopoliticien Joseph Nye, ce *soft power*,

fier le rapport des créateurs dans ces secteurs à ces mêmes réseaux, voire à l'entreprise.

Dans ces secteurs, les structures spécialisées dans l'accompagnement des créateurs sont rares et celles qui ont pignon sur rue sont souvent installées dans des agglomérations qui ont depuis longtemps considéré la culture ou le sport comme un élément majeur de leur positionnement concurrentiel. Cette situation met la plupart des créateurs dans un état d'isolement, peu propice à la dynamique que nécessite un projet de création.

Pourtant, ces créateurs sont dans des démarches qui exigent rigueur et professionnalisme. Dans le secteur du sport et des sports et loisirs de nature en particulier, nombreux sont ceux qui empruntent la voie de la création d'entreprise en se faisant accompagner. Il faut dire, que pour eux, le terme « entreprise » n'est plus tabou, ce qui n'est pas encore le cas pour bon nombre de créateurs.

Pourtant, une révolution silencieuse est en marche. Le concept d'économie sociale et solidaire y contribue fortement. En mettant en exergue une autre façon de penser l'économie et la société, il permet aux plus réticents de prendre en compte la définition réelle de l'entreprise et, ce faisant, de prendre la mesure de l'intérêt d'un accompagnement à la création dans ces secteurs.

Dans un contexte de pénurie progressive des fonds publics, la pertinence de la mise en place d'un accompagnement à la création d'entreprise dans ces secteurs sur l'ensemble du territoire national s'impose. Reste à mobiliser les professionnels de l'accompagnement à l'échelle des territoires pour adapter outils et méthodes aux spécificités de ces secteurs et de leurs créateurs. ■

## “ Dans un contexte de pénurie progressive des fonds publics, la pertinence de la mise en place d'un accompagnement à la création d'entreprise s'impose ”

■ selon l'OCDE, la France consacre 1,5 % de son PIB à l'ensemble des activités culturelles et de loisirs, l'Allemagne 0,7 %, la Grande-Bretagne 0,5 % et les États-Unis 0,3 % ;

■ d'après l'Insee, les ménages français ont consacré en moyenne 1 020 euros par an, entre 1990 et 1999, aux dépenses culturelles et de loisirs. Cela a représenté 3,5 % de leur budget pour moins de 1 % dans les années 1980. En 2008 et 2009, les dépenses culturelles et de loisirs comptent respectivement pour 9,0 % et 9,1 % de la dépense de consommation des ménages ;

dont la culture constitue un élément important, a été un vecteur longtemps sous-estimé de l'influence d'un pays<sup>6</sup>.

## UN BESOIN DE RECONNAISSANCE ET DE PROFESSIONNALISATION DES SYSTÈMES D'ACCOMPAGNEMENT

Ces quelques constats rapidement présentés rendent compte d'une lame de fond que la crise financière de 2008 a amplifiée sans pour autant, semble-t-il, affecter le comportement des réseaux en charge de l'accompagnement à la création d'entreprise ou modi-

commerce interentreprises, gestion et culture-loisirs.

4. Spectacles de danses folkloriques, danse, cirque, music-hall, opérette, opéra, concert de rock, concert de jazz, concert de musique classique, autre concert, théâtre.

5. « Les associations en 2009 : un secteur qui résiste à la crise », *Accoss Stat*, n° 121,

février 2011 ; voir JA n° 435/2011, p. 9.

6. « Améliorer l'image de la France », B. Plasait, Étude du conseil économique, social et environnemental, avril 2010.



AUTEUR

Véronique Siau

TITRE

Ingénieur conseil,

associée au cabinet Sport  
Emploi Développement